

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 20 septembre 2022, par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 26 septembre 2022 à l'Espace Paul Eluard.

Présents :

Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Aurore LAPLANCHE, Joël GRAPIN, Daniel DESCHAMPS, Michel PINEAU, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI.

Excusés ayant donné pouvoir : Danielle MATHIOT à Laurence PORTE, Abdaka SIRAT à Valérie MONTAGNE, Jean-Michel BALET à Maryse NADALIN, Thierry MOUGEOT à Dominique ALAINÉ, Gérard ROBERT à Marc GALZENATI, Béatrice PARISOT à Aurélio RIBEIRO, Céline AUBLIN à Joël GRAPIN, Magalie RAEVENS à Martial VINCENT.

Absent : Maryline DECOURSIERE-PERROT

2022.82 – Modification du prix de vente du lot n°1 situé 2 Allée Laure JUNOT – lotissement Eugène Delacroix

Rapporteur : Madame le Maire

Considérant la création d'un lotissement de deux lots à l'emplacement des parcelles BE 1 et 113 près de la rue Eugène DELACROIX ;

Considérant l'obtention du permis d'aménager PA 021 425 17 M0002 en date du 20 juillet 2017 ;

Considérant la création des parcelles BE 148 (Lot 2) et BE 147 (Lot 1) dans ce lotissement et la dénomination de l'Allée Laure Junot Duchesse d'Abrantès ;

Considérant l'avis de France Domaine en date du 19 novembre 2018, prolongé le 16 novembre 2019 fixant le prix au m² à 32€ ;

Considérant la mise en vente des autres lots (lotissement Edmond Mathieu et Eugène Delacroix) à 26.67€ HT par délibération en date du 29 novembre 2018 et la vente de tous ces autres terrains ;

Vu la délibération n°2018-114 prise en Conseil municipal du 29 novembre 2018 fixant le prix du lot n°1 d'une superficie de 973 m² - situé lotissement Eugène Delacroix - à 25 949.91€ HT soit 26.67€ HT/m²

Considérant la présence de deux servitudes sur le terrain : l'une pour une canalisation d'eau coupant le bas du terrain sur environ 50m², l'autre pour une canalisation de gaz longeant le terrain au Nord sur environ 75m².

Considérant la nouvelle estimation du pôle d'évaluation domaniale en date du 29 août 2022 estimant le prix de la parcelle à 21 500€ HT (soit 22.096€/m²) ;

Le Conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés

- **modifie** le prix de vente du lot n°1 - situé lotissement Eugène Delacroix – au prix de 22€ HT/m² soit 21 406€ HT. Les frais de notaire seront pris en charge par l'acquéreur.

- **mandate** le Maire pour exécuter la présente délibération